



**SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU REART, DE
SES AFFLUENTS ET DE L'ETANG DE CANET/SAINT NAZAIRE**
3, rue des Fenouillèdes – Parc d'activités Sud Roussillon
66 280 SALEILLES Tél : 04.68.22.18.53

Délibération N° 2026 – 06

L'an deux mille vingt-six et le douze février, le Comité Syndical du Bassin Versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Saleilles, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Président.

Etaient présents :

PMM CU : MME. Alexandra MAILLOCHAUD.

MS. Modeste BOSQUE _ Michel CRETON - Jean-Louis FOUR _ Rodolphe LAFFONT _ Théophile MARTINEZ _ Gérard NOLLEVALLE _ Jean-Charles MORICONI _ Louis PUIG _ Olivier RABAT _ François RALLO.

CC Sud Roussillon : MME Colette ROIG

MS. Robert DIAZ _ Jean-André MAGDALOU – Christophe MANAS _ Robert OLIVE _ Jean-Jacques THIBAUT _ René WALLEZ.

CC Aspres : MS. Gilbert FANTIN _ Patrick FRANÇOIS _ Philippe LEMAIGRE.

CC ACVI :

Etaient absents et excusés :

PMM CU : MMES. Christine RODRIGUEZ _ Sara TOURNÉ.

MS. Jean-François FABRE _ Georges PUIG _ Jean-François REGNIER _ Max TIBAC.

CC Sud Roussillon : MME Nathalie PINEAU.

M. Thierry DEL POSO _ Louis SALA.

CC Aspres : MME Luce FAXULA.

MS. Rémy ATTARD _ Luc DEVEZE _ Denis FERRER _ Patrick MAURAN.

CC ACVI : MME Maria CABRERA.

Etaient absents :

PMM CU : M. Gilles CASAS.

CC Sud Roussillon :

CC Aspres :

M. Francis AUSSEIL.

CC ACVI : MME. Annie PEZIN.

M. Raymond PLA

Avaient donné procuration :

PMM CU :

CC Sud Roussillon : Thierry DEL POSO à François RALLO

CC Aspres :

CC ACVI :

A été élu secrétaire de séance :

M. Rodolphe LAFFONT.

Demande de financement FEDER -Poste chargé de mission inondation
Dossier présenté par : François RALLO, Président.

Vu la délibération n°2024-08 en date du 27 février 2024, portant sur la validation du programme d'études préalables au PAPI 2024-2026.

Vu le courrier de validation du programme d'études préalables au PAPI par le préfet en date du 28 Mai 2024.

Le rapporteur de séance expose le contenu de la demande de subvention.

Le SMBVR, en tant que structure porteuse, assure l'animation du Programme d'études préalables au PAPI.

Afin de mettre en œuvre les actions, cette animation est effectuée par le chargé de missions « Prévention contre les inondations » (1 ETP). En association avec le chargé de mission, le service comptabilité accompagne la démarche (0.2 ETP) permettant ainsi d'avoir un suivi financier précis. L'animation est supervisée par le directeur du Syndicat (0.1 ETP). Il est amené à suivre les actions inscrites aux PEP au PAPI notamment en termes de portage de gouvernance.

Le financement Fonds Barnier arrivant à terme au 01/04/2026 (5 ans après la date de déclaration d'intention du PEP, maximum éligible), il est proposé de solliciter les fonds FEDER à partir du 01/04/2026, et ce jusqu'à la fin du programme FEDER (30/09/2028).

Le montant de la dépense entre le 01/04/2026 et le 30/09/2028 est estimé à 200 000 € TTC.

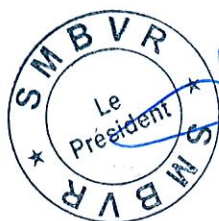
Sur cette opération, le syndicat sollicite **60 % d'aide des fonds FEDER soit 120 000 € TTC.**

En conséquence, le comité syndical ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le lancement de cette action
- **DÉCIDE** d'inscrire au Budget Principal les crédits correspondants
- **AUTORISE** le Président à solliciter l'aide financière de l'Europe pour assurer la mise en œuvre de ces actions ; et à prendre toute mesure et à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte utile en la matière.

Pour : 22 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le Président

François RALLO